



9940 - Les heures des cinq prières

question

Quelles sont les heures des cinq prières ?

Quelle est la sagesse qui justifie leur répartition sur les heures en question? Quelle est l'heure de nécessité?

Comment calculer la moitié de la nuit?

la réponse favorite

Louange à Allah.

« Allah le Très Haut a prescrit à Ses serviteurs cinq prières au cours du jour et de la nuit. De par Sa sagesse, Il a fixé à ces prières des heures de sorte à permettre au fidèle d'être en contact permanent avec Allah le Très Haut à travers les prières effectuées durant ces heures. Celles-ci sont pour le cœur ce que l'eau est pour la plante ; elles l'irriguent au goutte à goutte et ne le font pas d'un seul coup pour s'arrêter ensuite.

La répartition de ces prières à ces heures repose sur une sagesse qui vise à éviter au fidèle l'ennui et la lourdeur qui résulteraient de leur accomplissement en même temps. Allah le Très Haut est la source de la bénédiction et le plus sage des sages ». voir Muqaddimatou Rissalati ahkami mawaqit as-salat par Cheikh Muhammad ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde). Les heures de prière ont été évoquées par le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) en ces termes : **Le temps de la prière du zuhr commence à partir du moment où le soleil a entamé son inclinaison et quand l'ombre d'un homme devient égale à sa taille, et se prolonge jusqu'à l'entrée du temps de la prière d'Asr. Le temps de celui-ci durera aussi long temps que le soleil ne jaunira pas. Le temps de la prière du maghrib dure jusqu'à la disparition du crépuscule. Le temps de la prière d'Isha s'étend jusqu'à minuit. Le temps de la prière du matin commence dès le début de l'aube et dure jusqu'au lever du soleil. Quand celui-ci se lève, abstiens-toi de prier, car l'astre se**



lève entre les deux cornes de Satan (rapporté par Mouslim, 612).

Ces hadith indiquent les temps des cinq prières. Quant à leur fixation en heures, elle varie d'un pays à l'autre. Nous allons examiner chaque temps à part.

Premièrement, le temps du zuhr

Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : **Le temps de la prière du zuhr commence à partir du moment où le soleil a entamé son inclinaison et quand l'ombre d'un homme devient égale à sa taille, et se prolonge jusqu'à l'entrée du temps de la prière d'Asr.** Il précise ainsi le début et la fin de l'inclinaison du soleil. C'est-à-dire quand il quitte le zénith pour se déplacer vers l'ouest.

Voici un exemple pratique qui permet de connaître le moment de l'inclinaison du soleil (début du temps de la prière du zuhr). Plantez une colonne à un endroit découvert. Quand le soleil se lève à l'est, l'ombre de la colonne s'étend vers l'ouest. Et puis, plus le soleil prend de la hauteur, la longueur de l'ombre diminue. Aussi longtemps que cette diminution continuera, le soleil n'a pas entamé son inclinaison. La diminution continuera puis finira par s'arrêter à une limite déterminée. Et puis, l'ombre commencera à s'étendre vers l'est jusqu'à ce qu'elle atteigne une longueur égale à celle de la colonne. C'est-à-dire un mètre à partir du point que vous avez déjà marqué. Quant à l'ombre qui avait existé avant le marquage, elle n'est pas à calculer. C'est elle qu'on appelle **retour de l'ombre**. C'est là que prend fin le temps du zuhr et débute immédiatement celui du asr.

Deuxièmement, le temps du asr.

Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) : **Le temps de celui-ci durera aussi long temps que le soleil ne jaunira pas**. Nous savons que le temps de la prière d'asr débute dès la fin de celui du zuhr. C'est-à-dire quand l'ombre de chaque objet a la même longueur que l'objet.

S'agissant de la fin du temps du asr, elle comporte deux temps,

1/ un temps de choix qui commence du début du temps d'asr et s'étend jusqu'au jaunissement du soleil compte tenu des propos du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) : **Le temps de**



celui-ci durera aussi long temps que le soleil ne jaunira pas C'est-à-dire aussi longtemps qu'il ne deviendra pas jaune. Sa précision en heure varie selon les saisons.

2/ un temps de nécessité (obligatoire) qui s'étend du jaunissement du soleil jusqu'à son coucher en vertu des propos du Prophète (bénédition et salut soient sur lui) : **quiconque a pu effectuer une rak'a de la prière du asr avant le coucher du soleil a accompli cette prière en son temps** . (cité par al-Boukhari, 579 et par Mouslim, 608).

Question : que signifie **temps de nécessité** ?

La nécessité signifie que si au moment de la prière d'asr, on était pris par un travail, comme le pansement d'une blessure, et que l'on ne puisse effectuer la prière que difficilement avant le jaunissement du soleil, et que (compte tenu de cela) on n'a prié que peu avant le coucher du soleil, on a prié dans le temps et on n'a commis aucun péché (de retardement de la prière). En effet, ce temps est un temps de nécessité. Par conséquent, si l'on est obligé de retarder la prière, il n'y a aucune gêne, pourvu qu'on l'accomplisse avant le coucher du soleil.

Troisièmement, le temps du maghrib.

Le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) a dit : **Le temps de la prière du maghreb dure jusqu'à la disparition du crépuscule** .C'est-à-dire que le temps du maghrib entre immédiatement dès la fin de celui d'asr, et s'étend du coucher du soleil jusqu'à la disparition du crépuscule rouge. La disparition de la rougeur du ciel annonce la fin du temps du maghrib et l'entrée de celui d'al-isha. La fixation de ces temps en heures varie selon les saisons. Quand vous constatez la disparition de la rougeur à l'horizon, cela indique la fin du temps du maghrib.

Quatrièmement, le temps de l'isha.

Le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) a dit : **Le temps de la prière d'isha s'étend jusqu'à minuit** le temps de l'isha commence dès la fin de celui du maghrib. C'est-à-dire dès la disparition de la rougeur du ciel et le temps de l'isha s'étend jusqu'à minuit.

Question : comment établir minuit par le calcul ?



Réponse : si vous voulez fixer le milieu de la nuit par calcul, comptez le temps qui sépare le coucher du soleil de l'entrée de l'aube. la moitié de ce temps constitue la limite du temps de l'isha. C'est minuit. A supposer que le soleil se couche à dix sept heures et que l'appel à la prière de l'aube soit lancé à cinq heure, le milieu de la nuit est situé à vingt trois heures. A supposer que le soleil se couche à dix sept heures et que l'aube commence à six heures, le milieu de la nuit se situe à vingt trois heures trente, etc.

Cinquièmement, le temps de la prière de l'aube.

Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : **Le temps de la prière du matin commence dès le début de l'aube et dure jusqu'au lever du soleil**

Le temps de la prière de l'aube le débute dès le commencement de la deuxième partie de l'aube et se termine au lever du soleil. Par deuxième aube on désigne la clarté qui pointe à l'horizon du côté est, clarté qui se déplace du nord au sud. Quant à **la première aube** , elle précède **la deuxième** d'une heure approximativement.

Des différences existent entre les deux **aubes** :

1/ La première se prolonge et n'est pas passagère. C'est-à-dire qu'elle s'étend de l'est à l'ouest alors que la deuxième est passagère et passe du nord au sud.

2/ La première s'obscurcit. C'est-à-dire que sa lumière dure peu de temps puis s'estompe. En revanche, la clarté de la deuxième s'intensifie progressivement.